



Ternay.com'

N°29
Avril 2011
Bulletin
d'information de
la ville de Ternay

Edito

Comme chaque année en mars, le Conseil municipal s'est réuni pour le vote du budget communal. Malgré un contexte national incertain avec la réforme des collectivités territoriales, une croissance limitée et un gel des dotations de l'État, nous avons décidé de ne pas augmenter la pression fiscale. Pour rappel, elle est inférieure aux moyennes départementales. En 2011, notre volonté reste la même : garantir à la population un service de qualité. Le budget de la ville privilégie trois grands axes : la rénovation et la mise en valeur de notre patrimoine ; l'entretien et l'embellissement de nos parcs ; une offre culturelle, de loisirs et sportive plus diversifiée à destination de tous les Ternaysards.

Le bien vivre ensemble et la tranquillité publique sont au cœur de notre action politique. La Municipalité déplore les actes d'incivisme ou de vandalisme commis sur notre territoire. Je précise que ces dégradations ont un coût financier assumé par l'ensemble des Ternaysards et que l'indisponibilité des équipements pénalise nos associations locales. Afin de préserver notre cadre de vie, nous avons fait le choix d'installer des caméras de vidéo-surveillance au complexe sportif du Devès.

Enfin, je tiens à réaffirmer notre opposition et nos craintes concernant le projet d'implantation d'une plateforme éco-logistique, par la société SITA FD. En effet, le simple "bon sens" nous incite à penser que ce projet de centre de traitement de déchets industriels ne présente pas toutes les garanties nécessaires de salubrité et de sécurité publiques. L'enquête publique s'étant terminée début février, nous attendons



Jean-Jacques Brun,
maire

les conclusions du commissaire enquêteur avant la décision finale du Préfet.

Bien évidemment, vous serez tenus informés des suites données à ce dossier sensible pour notre commune.



**PLU : anticiper l'avenir
de notre commune**

Dossier • p.2-3



Budget 2011 • P. 4

> Confirmation des orientations budgétaires



En images • P. 7

> En images

P. 7

> Expression libre



Vie locale • P. 5-6

- > Événement
- > Semaine de l'environnement
- > Multi-accueil "Les pierrots"
- > Inscription sur les listes électorales
- > Animation habitat
- > Le conseil municipal des Jeunes de Ternay
- > Passage à la télévision numérique
- > Entretien et gestion des cimetières



Calendrier • P. 8

> du 1^{er} avril 2011 au 30 juin 2011



CCPO • P. 8

> Communauté de Communes du Pays de l'Ozon : les résultats du concours photo

Dans ce numéro de mars, nous poursuivons le diagnostic du territoire, qui a débuté il y a quelques mois. Dans le cadre de la conception du Plan Local d'Urbanisme (PLU), la commune se donne aujourd'hui les moyens d'anticiper les actions à mettre en œuvre pour permettre une gestion cohérente et un développement durable de son territoire.

PLU : anticiper l'avenir de notre commune

Comment garantir une évolution démographique équilibrée ? Comment diversifier l'offre de logements et de transports ? Comment étendre la vitalité économique ? Comment assurer la pérennité des espaces agricoles ? Comment dynamiser l'activité touristique ? Ces cinq enjeux sont au cœur du diagnostic réalisé dans le cadre du PLU.



» Une population exigeante

Au dernier recensement, Ternay compte quelque 5018 habitants. Le taux de natalité traduit un dynamisme certain, favorisant un renouvellement des générations. La commune doit prévoir les besoins en équipements et services publics des Ternaysards, en quête d'une qualité de vie : crèches, écoles, équipements sportifs ou culturels, commerces, voiries, déplacements... et également maintenir les réseaux d'aide et de service en direction des seniors (accessibilité, aide à domicile...).

» Une urbanisation maîtrisée

Le parc immobilier est en constante évolution car la commune reste attractive. Dans les prochaines années, la ville devra répondre à plusieurs thématiques tout en maîtrisant l'augmentation de sa population : le contrôle du foncier selon les prescriptions du Plan Local de l'Habitat (PLH) et du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) ; la diversification des logements avec des loyers abordables pour les personnes âgées ou les jeunes ménages ; la préservation de la centralité et de l'identité du bourg. En termes de voirie et de transports, la commune devra veiller à proposer une alternative à l'usage de la voiture. Elle devra ainsi privilégier l'urbanisation des secteurs proches des transports en commun ainsi que le maillage piéton.

» Une économie de proximité

Au niveau du développement économique et de l'emploi, Ternay affiche de bons résultats. Environ un millier d'emplois est répertorié sur le territoire communal. Le taux de chômage



est quant à lui, inférieur à la moyenne du département du Rhône. 43 % des entreprises sont implantées depuis plus de 10 ans et 90 % d'entre-elles ont moins de cinq salariés (TPE). L'économie locale est orientée sur une offre de proximité (commerces, artisans...) et de services à la personne. Face au statut de commune résidentielle, il conviendra de conforter ces deux secteurs d'activités pour répondre aux demandes de prestations des habitants. Un des objectifs sera aussi

d'assurer le dynamisme et l'animation du bourg.

Plus largement, il faudra favoriser une plus grande complémentarité entre les zones industrielles intercommunales et le tissu économique local ; limiter la fuite des actifs vers les pôles d'emploi extérieurs ; permettre l'accueil ou le maintien de différentes activités dans le tissu urbain existant.

» Une agriculture pérenne

Ternay possède 90 hectares classés en espaces agricoles et naturels.

Quelques vignes sont encore implantées en cœur de bourg. L'une des priorités sera d'assurer des limites pérennes aux espaces agricoles. Il faudra également appréhender les enjeux économiques, sociaux et environnementaux (entretien des paysages, érosion, inondation...).

A noter, le retour à des filières agricoles "courtes" (vente à la ferme, Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne - AMAP), qui se développent au profit d'une production agricole de qualité à l'échelle intercommunale.



Le tourisme en question

L'activité touristique est un réel indicateur de la qualité d'accueil et de vie proposée par une commune. Dès lors, comment dynamiser et faire valoir le territoire communal ?

Le potentiel touristique de Ternay repose avant tout sur ses richesses patrimoniales (l'église Saint Mayol, le château de le Porte...) et naturelles (le parc du Grand Clos, l'île de la Table Ronde...). Différents enjeux se présentent à la commune à moyen terme :

- traiter l'activité touristique de loisirs et de proximité d'une manière multidimensionnelle (économie, commerce, environnement...),
- impliquer les acteurs économiques locaux dans le tourisme,
- coordonner les projets d'aménagement (voiries, ruelles...) et la valorisation du patrimoine naturel et bâti,
- proposer différents services aux visiteurs en fonction d'un tourisme de passage ou de séjour.



Concertation et développement durable

Pour rappel, la procédure d'élaboration du PLU comprend quatre phases successives :

- » **Phase 1** : réalisation d'un diagnostic avec une identification des enjeux.
- » **Phase 2** : élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).
- » **Phase 3** : traduction réglementaire et plan de zonage.
- » **Phase 4** : mise au point du dossier jusqu'à l'aboutissement de la procédure.

Cette procédure de mise en forme du PLU s'inscrit dans le temps (environ deux années) et s'effectue dans la concertation. En effet, l'information se fait par voie d'affichage, d'articles dans le Ternay.com, de réunions publiques à venir. Par ailleurs, un dossier contenant les informations relatives aux études ainsi qu'un registre destiné aux observations est mis à la disposition du public en Mairie (renseignements au 04 72 49 81 81).

A ce jour, la phase de diagnostic (identification des atouts et des faiblesses du territoire afin de dégager les principaux enjeux pour un développement réfléchi de la commune) arrive à son terme. Les élus ont effectué un repérage photographique en vue de l'étape suivante : la conception du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Le PADD fixe les orientations générales (en matière d'urbanisme et d'aménagement) retenues par la commune pour le futur. Il sera abordé dans un prochain numéro de votre journal municipal.

Le budget global de la commune atteint 6,45 M€

se décomposant comme suit :

1. Fonctionnement : 4,310 M€

2. Investissement : 2,140 M€

Ensuite nous pouvons classer ce budget global en 8 départements :

🎯 Le budget voté le 1^{er} mars a confirmé les orientations budgétaires ayant fait l'objet d'un débat le 15 février. Tenant compte du contexte national, nous avons décidé de ne pas augmenter la pression fiscale et de maintenir nos taux inchangés.

Administration générale de la collectivité



3,08 M€

Dépenses quotidiennes nécessaires au fonctionnement des services communaux.

Fonctionnement : 2,58 M€

Frais de personnel 1,662 M€, maintenance, chauffage, électricité, télécom, prestations extérieures, entretien courant, assurance, fournitures diverses

Investissement : 500 000 €

Frais d'étude, entretien bâtiment, achat mobiliers, cimetière, accessibilité, WC publics, informatique.

Sécurité



115 000 €

Fonctionnement : 100 000 € (hors salaires), pompiers + police.

Investissement : 15 000 €

Véhicule de police.

Anciens / social



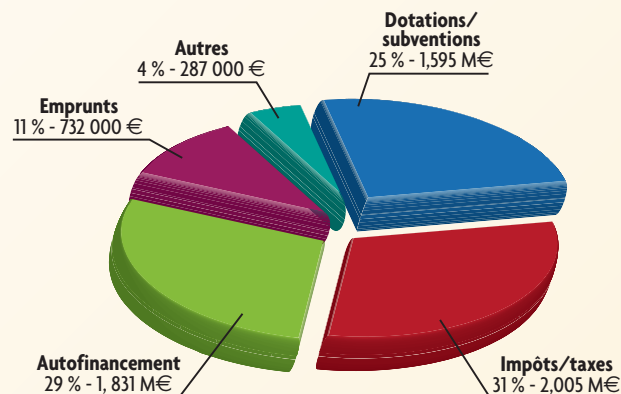
55 000 €

Fonctionnement : 9 000 €

Investissement : 46 000 €

Les ressources de la commune arrondies à 6,45 millions d'euros

Recettes globales



Ecoles – Multi accueil



791 000 €

Fonctionnement : 265 000 € (hors salaires)
Fournitures scolaires, cantines, transports, classes découvertes.

Investissement : 526 000 €

Groupe scolaire des Pierres : 3^e tranche changement fenêtres et portes + travaux de peinture et d'agencement.

Primaire Fléviu : agrandissement (classe+ WC) + travaux de peinture.

Maternelle Fléviu : travaux de peinture + jeux extérieurs.

Multi accueil : travaux d'agencement et pose d'auvent.

Services urbains/aménagement /environnement



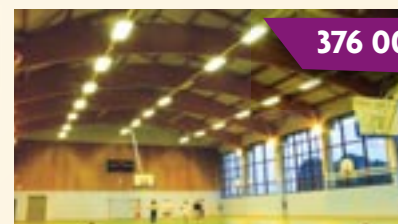
653 000 €

Fonctionnement : 288 000 € (Hors salaires).

Investissement : 365 000 €

Espaces verts, voirie, éclairage public, eau.

Sports – jeunesse



376 000 €

Fonctionnement : 120 000 € (hors salaires)

Investissement : 256 000 €

Parc des sports : salle du devès, bassin de pêche, aménagement autour des stades.

Culture /patrimoine



265 000 €

Fonctionnement : 11 000 € (hors salaires)

Investissement : 254 000 €

Travaux de rénovation

au château + échoppes + prieuré.

Autres charges

1,115 M€

Fonctionnement :

850 000 €

Virement section d'investissement, amortissements, intérêts d'emprunts, prélèvement SRU..

Investissement : 265 000 €

Remboursement d'emprunts.



Événement

Le chapiteau de « L'Opéra Théâtre » s'installe sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de l'Ozon !

Réservez vos dates pour deux spectacles exceptionnels le samedi 28 et le mardi 31 mai 2011, dans le cadre naturel du Parc des Pachottes à Simandres.

Cet événement est issu du programme « Rhône en scène », porté par le Département du Rhône ayant pour objectif de proposer des spectacles sous une forme différente et de les rendre accessibles à tous.

Le chapiteau est un espace privilégié : dans ce lieu intime, où l'idée de spectacle vivant prend toute sa mesure, une complicité s'installe et fait tomber les barrières. On est autour de la scène, au plus près des comédiens, musiciens et danseurs, dans un vrai partage d'émotion. A ne pas manquer. ●



Renseignements et réservations (à partir du 1^{er} avril 2011)

Compagnie « L'Opéra Théâtre »
Tél. : 04 78 28 09 97
contact@operatheatre.org
www.operatheatre.org
Billetterie sous le chapiteau chaque soir de représentation.

Multi-accueil « Les Pierrots »



préinscription sur le site internet de la mairie **www.ternay.com** (rubrique service public/Multi-accueil) ou venir la retirer dans le sas d'entrée de la structure « Les Pierrots ».

Une commission d'admission déli-bèrera courant mai pour attribuer les places disponibles. ●

Les préinscriptions pour septembre 2011 se dérouleront du 1^{er} mars au 1^{er} mai 2011.

Vous pouvez télécharger la feuille de

Pour tous renseignements :

Directrice 04.72.24.88.97
Multi-accueil « Les Pierrots »
3 avenue des Pierres 69360 Ternay

Animation habitat

Vous souhaitez améliorer votre logement ?

Des professionnels vous conseilleront de manière individuelle pour mener votre projet d'habitat (adaptation du logement à l'âge ou au handicap, économies d'énergies, rénovation, subventions, financements...).

Une permanence a lieu le troisième mercredi de chaque mois au siège de la CCPO, 1 rue du stade, Saint Symphorien d'Ozon, entre 9h30 et 12h30.

Propriétaires occupants ou bailleurs, locataires : vous pouvez bénéficier gratuitement de cet appui, sans engagement de votre part. ●

Pour en savoir plus :

www.pays-ozon.com ou
Florence Keslick 06 75 67 87 57
mail f.keslick@hdrhone.fr

Permanences :

- Mercredis 20 avril, 18 mai, et 20 juin.

Inscription sur les listes électorales.

- Vous avez 18 ans dans le courant de l'année 2011,
- vous êtes nouvel arrivant,
- vous déménagez à l'intérieur de la Commune.

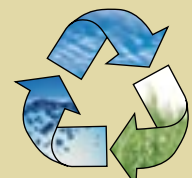


Vous devez vous inscrire en Mairie avant le 31 décembre muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

A noter : cérémonie de la Citoyenneté le samedi 16 avril à 11 heures en Mairie.

Semaine de l'Environnement

La semaine de l'environnement EDEN (Eau – Déchets – Et Nature) se déroulera du 20 au 28 mai en collaboration avec les Municipalités de Communay, Sérézin, Ternay et la participation du Sitom et du Syndicat des eaux.



Entretien et gestion des cimetières.

Depuis deux ans, la Municipalité a entrepris la réhabilitation des deux cimetières. La rénovation du monument aux morts et de la stèle aux victimes du bombardement du 27 juillet 1944 a été effectuée. Le coq du monument, qui avait été dérobé, a été remplacé.

La reprise des sépultures du carré commun a permis de créer pour les familles dix cavurnes qui peuvent recevoir quatre urnes chacune.

Une procédure de reprise de concession, d'une durée de cinq ans, a débuté concernant des tombes paraissant abandonnées ou en mauvais état. Cela ne signifie pas qu'elles seront reprises systématiquement. En effet, ne seront pas concernées celles où des travaux d'entretien seraient effectués.

Notre Columbarium étant complet, des travaux d'agrandissement s'imposent. Deux colonnes Columbarium seront donc installées de part et d'autre de l'existant. Un jardin du



souvenir sera créé, une colonne, une stèle et un banc compléteront cette réalisation, le tout en marbre rose de France.

Toutes les allées en partie basse du nouveau cimetière ont été goudronnées et quatre puits perdus ont été forés pour recueillir les eaux pluviales. Enfin le mur du bas sera repris en maçonnerie. •

Le Conseil Municipal des Jeunes de Ternay (CMJ)

(Texte rédigé par les enfants du CMJ).

Voici les projets que le Conseil Municipal des Jeunes voudrait mettre en place :

- Implantation de CANIBOX pour ramasser les excréments des chiens. Les enfants qui jouent à la sortie de leur école sont déçus de voir des « crottes de chiens » dans leurs espaces de jeux. Nous comptons sur vous pour nous aider à garder ces espaces le plus longtemps en bon état et pour les utiliser le mieux possible.
- Organisation d'une « Teuf » (boum) le 14 mai 2011. Cette fête s'adressera aux enfants de Ternay de 9 à 12 ans.

- Mise en place de Boîtes à idées dans les écoles primaires. Ces boîtes nous serviront à trouver des idées pour améliorer le quotidien dans notre commune.
- Achat de sacs recyclables pour la Journée de l'Environnement. Ces sacs seront décorés par nos dessins et seront distribués pour cette occasion. Faites-en bon usage !
- Comme l'année dernière nous nous sommes rendus à la maison de retraite pour offrir aux grands-mères et aux grands-pères des jonquilles ainsi que des friandises pour leur fête. •



Passage à la télévision numérique (TNT)

Le département du Rhône passera à la télévision tout numérique (TNT) le 14 juin 2011. A partir de cette date, si votre installation n'est pas adaptée au numérique vous ne recevrez plus aucune émission de télévision.

Afin de vous aider et de délivrer une information non commerciale, les pouvoirs publics ont mis en place un Groupement d'Intérêt Public dénommé « France télé Numérique ». Celui-ci met à votre disposition :

- Un diagnostic de votre situation avec un télé-conseiller.
- Une campagne d'informations dans la presse, la télévision et des points fixes et mobiles.
- Un « guide pratique du passage au tout numérique » qui sera distribué dans tous les foyers en avril 2011.
- Des aides financières et un dispositif d'aide personnalisée gratuite à domicile attribuées sous certaines conditions.

Renseignements

- Centre d'appels 0970 818 818. (prix d'un appel local du lundi au samedi de 8h00 à 21h00)
- Site internet www.tousaunumerique.fr



Expression libre

Cette rubrique est réservée aux groupes Municipaux sous leur seule responsabilité

Association Ternay d'Abord

Une nouvelle présidente pour l'Association. Pierre GAUTIER, président depuis 7 ans, a laissé sa place à Patricia DAMIAO le 16 janvier dernier. Nous le remercions pour son investissement durant toutes ces années.

Mot de la présidente :

« Je me suis présentée car Ternay d'abord est avant tout une association sans étiquette, de personnes élues et non élues, qui ont un but commun : agir pour faire en sorte qu'il fasse bon vivre dans notre commune de TERNAY.

En 2010 nous avons, comme chaque année, participé activement à l'organisation du carnaval et de la fête des lumières le 8 décembre (opérations qui seront de nouveaux reconduites en 2011). Nous sommes également très présents sur des dossiers concrets qui préoccupent les citoyens de notre commune - voiries, parkings, écoles, transports... Bien sûr il faut faire des choix dans les multiples priorités, mais notre volonté d'écoute et d'action est intacte pour faire progresser notre commune ».

Notre vie à Ternay.

Le mot du Président, après de multiples renvois à une date ultérieure, l'enquête publique concernant SITA . FD s'est terminée le 3 février 2011.

Nous attendons les conclusions de cette enquête et nous examinerons avec la plus grande attention tous les éléments portés à notre connaissance à ce sujet. Autre chantier à venir, et qui est très important, il s'agit du P.L.U. C'est tout simplement l'avenir de notre village qui va être l'enjeu des différentes décisions qui seront arrêtées.

En effet, la commission travaille et décide de l'avenir qui va se dessiner pour les prochaines années. Sont concernés tous les sujets qui touchent à notre vie quotidienne, que ce soit le logement, les équipements publics, les aménagements, la voirie, les transports, les zones constructibles, agricoles, l'environnement.

Nous serons aussi très vigilants sur ces travaux. Et pour terminer, un grand merci à toutes les personnes qui sont venues nous témoigner leur sympathie à l'occasion de notre matinée « L'ANDOUILLETTE EN FETE »

Ternay Ensemble

Bonne nouvelle, les différentes pétitions lancées contre le projet d'implantation par la société SITA d'un centre de tri de déchets, en face du quartier de Buyat ont eu un franc succès. En plus de ces pétitions « Ternay ensemble » comme d'autres associations ou particuliers ont déposé auprès du commissaire enquêteur des dossiers, des remarques. Nous avons noté que la société SITA a mis deux années pour refaire son dossier et qu'on demande aux élus et aux populations de se prononcer dans un délai de 30 jours, du mercredi 5 janvier au jeudi 3 février.

Nous attirons l'attention sur le fait que le nouveau projet concerne 300.000t/an de déchets ? Mais en conservant la même surface 6 hectares que le projet précédent qui lui prévoyait 500.000t/an. Cherchez l'erreur.

D'autres communes sont très remontées contre ce projet qui va ajouter des poids lourds au rond point de Solaize. Nous encourageons tous les élus à être très réactif sur ce projet et montrer leur détermination.

En images



Entre autres animations réalisées au fil des mois par la Bibliothèque Municipale, le 1^{er} mars de nombreux enfants se sont initiés à la confection de masques Africains.

Commémoration du 19 mars 1962.
Comme chaque année, à la date anniversaire de la déclaration du cessez-le feu en Algérie le 19 mars 1962, les Anciens Combattants et la Municipalité accompagnés de nombreux Ternaysards ont honoré la mémoire des victimes de cette guerre.



Monsieur Carnaval s'en est allé !

Le mardi 15 mars en fin d'après-midi, une foule joyeuse composée d'enfants et de parents s'est rendue sur le site du Devès pour accompagner Monsieur Carnaval au bûcher. C'est à l'issue d'un défilé-spectacle endiablé sur le thème des « Années Folles » que petits et grands ont vu Monsieur Carnaval disparaître dans les flammes. Cette bien sympathique manifestation s'est clôturée par une collation offerte par la Municipalité.





Avril 2011

Samedi 2 • 13h - 24h
Centre Culturel • Stage + soirée danse en ligne
Foyer Rural

Sam 2 / Dim 3 • 9h - 18h
Peuples des Collines • Stage calligraphie
Salle des Bruyères

Sam. 9 / Dim. 10
9h - 18h

Peuples des Collines • Stage calligraphie
Salle des Bruyères

9h - 22h
Centre Culturel • Cropping Party
Château

Samedi 9 • 18h - 23h
Le sou des écoles des Pierres • Loto
Foyer Rural

Dimanche 10 • 9h30 - 18h
Athlétisme • Salon de la BD
Salle du Devès

Lundi 11 • 14h30 - 16h30
Université tous âges • Conférence
Foyer Rural

Samedi 16
09h - 12h
Centre Culturel • Stage de Tai Chi
Salle Courtieu de la Porte (Château)
09h - 24h
Sou des écoles de Fléviu • Loto
Foyer Rural

Dimanche 17 • 9h - 23h
Anciens • Exposition-Vente
Foyer Rural

Mai

Sam 14 / Dim 15 • 9h - 18h
Peuples des Collines • Stage calligraphie
Salle des Bruyères

Lundi 16 • 14h30 - 16h30
Université tous âges • Conférence
Foyer Rural

Jeudi 19 • 9h - 17h
10 Doigts pour créer • Stage
Salle des Bruyères

Ven 20 au sam 28
Municipalité • Semaine de l'Environnement

Samedi 21 • 14h - 23h
Arts et Chants Sons • Concert
Foyer Rural

Sam 21 / Dim 22
9h - 18h
Peuples des Collines • Stage calligraphie
Salle des Bruyères
9h - 22h
Centre Culturel • Salon Ternayz'Arts
Château

Samedi 28
Mairie • Journée de l'environnement
7h - 22h
Volley Ball • Tournoi
Salle du Devès

Juin

Samedi 4
Société de Sauvetage (Joutes)
Critérium jeunes et féminines
Bassin nautique du Devès

Dimanche 5
Société de Sauvetage (Joutes)
Challenge Guichard - Vignal
Bassin nautique du Devès

Sam 11 / Dim 12 • 8h - 18h
Basket Club • Tournoi
Salle du Devès

Sam 18 / Dim 19 • 9h - 18h
Peuples des Collines • Stage calligraphie
Salle des Bruyères

Samedi 18 • 8h - 24h
Le sou des écoles des Pierres
Kermesse
Parc Château + Salle musique Château

Dimanche 19 • 9h - 24h
Centre Culturel • Gala de théâtre
Foyer Rural

Vendredi 24 • 16h - 24h
Sou des écoles de Fléviu • Kermesse
Parking école de Fléviu

Sam 25 / Dim 26 • 9h - 18h
Peuples des Collines • Stage calligraphie
Salle des Bruyères

Dimanche 26 • 9h - 24h
Les Médiévales de Ternay • Les Médiévales
Château + Foyer Rural

Concours photo de la Communauté de Communes du Pays de l'Ozon : les résultats dévoilés !



1^{er} prix « Un père et son fils dans l'envoutant Parc des Pachottes... »
de Céline Piquet (Simandres)



2^e prix « Marche après marche »
d'Elodie Marchand



3^e prix « Louis en pleine traversée des champs de Simandres »
de Sandrine Benture

Le 1^{er} concours photo organisé par la CCPO avait pour thème « **Le Pays de l'Ozon et ses habitants en images** ». Une façon de valoriser notre territoire. Rendus anonymes, les clichés proposés par les candidats ont été notés selon plusieurs critères par un jury composé de professionnels de la presse, de la communication et de la photo ainsi que d'élus représentant chacune des 5 communes de la CCPO.



Mairie de Ternay
Grande rue
69 360 Ternay
Tél. 04 72 49 81 81
e-mail :
mairie@ternay.fr
Site : www.ternay.fr

Directeur de publication :
Jean-Jacques Brun
Responsable comités de rédaction
et de lecture : Andrée Hezard
Assistants : Mairie de Ternay,
bénévoles
Réalisation : Sitbon et associés

Imprimé sur du papier fabriqué
dans des usines qui travaillent
selon les normes de respect de
l'environnement et de développe-
ment durable les plus élevées (ISO
14001, EMAS).

